



## Joyeux Noël

L'Association Communale de Foussemagne vous propose des animations pour fêter la fin de l'année dans la bonne humeur.

### Chalets de Noël

Du **29 novembre au 21 décembre**, rendez-vous aux chalets situés devant la mairie afin de prendre une collation et acquérir des accessoires faits par les clubs de Foussemagne : club couture, scrapbooking et atelier bricolage. Vous serez accueillis les **vendredis de 18 h à 21 h** et les **samedis de 17 h à 21 h**.



### Lettres au Père Noël

Une boîte aux lettres a été installée devant la mairie pour que les enfants puissent écrire au Père Noël. Les courriers peuvent y être déposés **jusqu'au 21 décembre** et chacun recevra une réponse.

Pour l'adresse, il suffit d'écrire "Père Noël" sur l'enveloppe et elle arrivera à son secrétariat. Cet envoi est gratuit, donc pas besoin de mettre un timbre. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse postale et votre nom.



## Saint Nicolas

**Samedi 7 décembre**, Saint Nicolas viendra à la rencontre des enfants devant la mairie à **partir de 14 h**.

Ils pourront déguster un mannala et participer à un **atelier pain d'épices sur réservation** : [Atelier pain d'épices - saint nicolas](#) ou 06.28.48.20.47.



## Père Noël

Le Père Noël passera devant la mairie et distribuera des chocolats pour le plaisir de nos enfants le **samedi 21 décembre à partir de 14 h**.

Ils pourront également participer à un **atelier création de bonhommes de neige sur réservation** : [Atelier bonhomme de neige - Noël](#) ou 06.28.48.20.47.



*La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.*



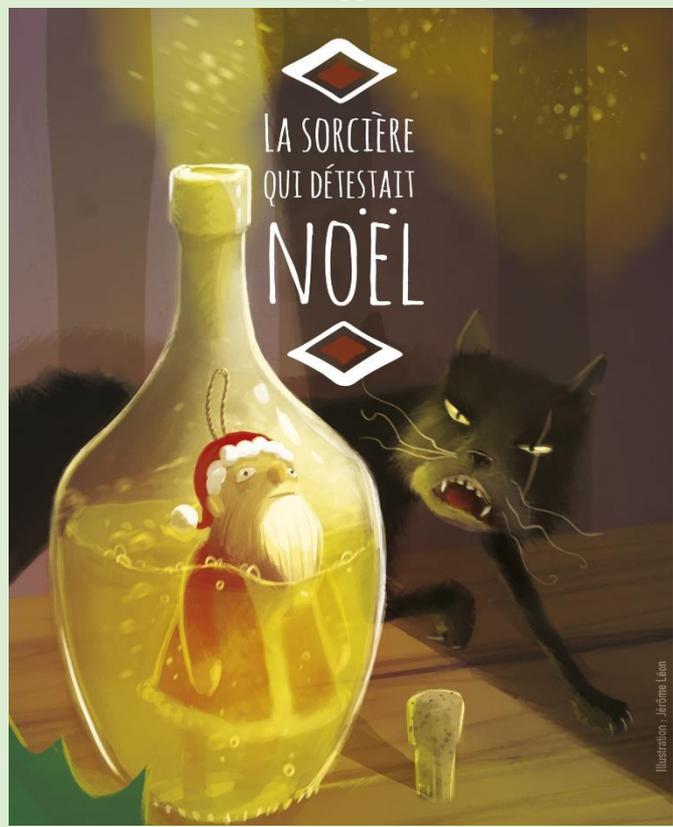
## Spectacle de Noël

L'association de parents d'élèves FousRepp'Kids vous propose un spectacle familial sur le thème de Noël le **mardi 17 décembre à 17 h et 19 h.**

Gratuit pour les élèves du RPI de Foussemagne-Reppe, 2 € pour tout autre enfant ou accompagnant.

Buvette et restauration sur place.

Réservation obligatoire jusqu'au 13 décembre : 06.25.44.03.09. ou [fousreppkids@laposte.net](mailto:fousreppkids@laposte.net)



## Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie sera fermée les samedis **28 décembre et 4 janvier.**

La médiathèque sera fermée du **23 décembre au 4 janvier inclus.**



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



**Mairie de Foussemagne** - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## Vente de calendriers par les agents du Grand Belfort

Les agents du service de collecte des déchets du Grand Belfort proposent leurs calendriers à la vente lors d'une campagne de porte-à-porte qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

Afin d'éviter la confusion avec d'autres démarcheurs, voire des personnes malintentionnées, **les agents du Grand Belfort sont reconnaissables par leur tenue de travail de couleur orange avec le logo du Grand Belfort.**

En cas de doute vous pouvez demander aux démarcheurs de prouver leur identité avant toute transaction.



## Gendarmerie de Montreux-Château

Durant le **mois de décembre**, il est prévu que les bureaux de la gendarmerie de MONTREUX-CHATEAU soient ouverts les :

- Mardi 03.12.2024 (matin)
- Jeudi 12.12.2024 (après-midi)
- Vendredi 20.12.2024 (après-midi)
- Jeudi 26.12.2024 (matin)

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes de service ou des événements qui peuvent survenir.

En dehors de ces jours, l'accueil s'effectue à GRANDVILLARS du lundi au vendredi et à DELLE le week-end.

En tout état de cause, en cas d'urgence, l'appel au 17 est à privilégier.

